



# Plans de Continuité d'Activité et de Retour à l'Activité pour l'aéronautique

---

Stéphane ROOS DSM/AERO/ADE

Commission Aviation Légère

CSM 13 mai 2020

# PCA Aéro

---

## Logique du dispositif

- × Assurer le plus longtemps possible un service pour l'aéronautique
- × Quelle que soit l'évolution de la pandémie
- × Confiner un maximum d'agents
- × Protéger les agents en activité
- × Cibler la production au plus près du besoin et des enjeux
- × Réactivité, Évolutivité, réversibilité ... et sécurité des agents

## déclinaisons

- PCA adaptés : CNP, CRA, et Outremers
- Coordonnés avec les autres services de MF
- Conformes aux directives gouvernementales
- **Coordination étroite avec la DGAC**

# PCA Aéro

---

## **Centralisation complète de la production aéro régionale**

- Pour « libérer » la charge des CRA
- regroupement prod TEMSI FRANCE
- Suspension temporaire des EUROOC

## **PCA CRA → mis en application dès le début du confinement**

- Liste de 18 plateformes à maintenir (TAF)
- passage en H24 généralisé, Aérogrammes non expertisés
- Obs Auto généralisés → METAR disponibles (presque partout)
- Suivi resserré DSNA/DTA
- Fonctionnement en 5 CRA virtuels « grandes régions »
- 70 % des agents confinés → durabilité
- TAF à la demande (filtrage permanenciers DSAC)
- Maintien des réponses téléphoniques à tous les usagers
- Évolution graduée avec logique de maillage territorial (3 niv)
- Réduction « adaptée » pour les contextes outremers

# Plan de Retour à l'activité Nominale (PRA Aéro)

---

## Situation au 6 mai

Trafic commercial très faible, (3 % du trafic habituel)

Quasiment aucun vol VFR à l'exception des vols sanitaires

## Perspectives d'évolution (Eurocontrol) → grosses incertitudes

- trafic commercial attendu toujours très faible en mai
- reprise progressive escomptée en juin
- reprise plus nette de l'activité de l'aviation légère et des écoles de pilotage dès le début du déconfinement

## PRA CRA

- **3 paliers** liés au calendrier de déconfinement  
→ 11 mai , 2 juin, et début d'été (date à définir)
- retour à l'activité nominale adapté à l'évolution réelle de l'activité aéro  
→ **suivi régulier maintenu avec DGAC**
- Agilité privilégiée pour réactivité face aux évolutions de la pandémie  
→ 2ème vague ?

### **Palier 1 ( mise en place entre 11 et 18 mai)**

- dispositions du niveau 1 du PCA maintenues (obs auto, etc...)
- Augmentation progressive du nombre de plateformes à couvrir  
→ TAF pour une trentaine d'aéroports
- Maintien possibilité TAF à la demande  
→ ceux-ci pourraient être progressivement plus nombreux
- Pas de reprise du service de pointe  
→ obs maintenue auto, pas d'expertise de l'aérogamme
- Fin des surclassements de niveaux de service
- augmentation prévisible du 1215 et des assistances téléphoniques

Passage d'un armement de 5 postes permanents en région à 8 (voire 9)

→ 30 % à 60 % des effectifs

→ retour à l'organisation CRA en binômes

## Evolution envisagée

---

### **Palier 2** ( date du 2 juin à confirmer)

- dispositions à confirmer
- Sous toute réserve, la production de TAF pourrait reprendre pour environ 45 aérodromes selon les niveaux de service habituels (la liste sera fournie une semaine à l'avance).
- Reprise d'activité de tous les CRA
- Pour les aérodromes à service de pointe, seul CDG réarme potentiellement (à confirmer) à 2 postes permanents (dont obs humaine).
- Niveau national : reprise de la production de l'Euroc, à minima de jour.

### **Palier 3** début d'été (date à préciser et dispositions à confirmer)

- Reprise nominale de l'activité

# Merci de votre attention

---